

Réception par le préfet : 18/09/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 10 septembre 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	13	18

Date de la convocation : 06 septembre 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 06 septembre 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le dix septembre à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du six septembre deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Monsieur RAIMBAULT Daniel, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame BOULIER Claude a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul.
 Monsieur DELAMARE Dominique a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.
 Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à M. POTHÉRAT Frédéric.
 Monsieur GAUDICHON Vincent a donné pouvoir à Madame LECOQ Annie.
 Madame NÉE Amélie
 Monsieur PELFRÈNE Daniel a donné pouvoir à Madame OSMONT Marie-Claire.

Secrétaire de séance :

Monsieur RAIMBAULT Daniel a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 080 – PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE AVEC LA CCICV POUR 2025

Comme chaque année, la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin nous a contacté pour recenser nos vœux de travaux en matière de voirie dans le cadre du programme 2025.

À cet effet, Monsieur le Maire invite Monsieur CALTOT à présenter les éventuels projets.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE de demander le chiffrage des projets suivants :

- 100 mètres sur le chemin de la chaussée (côté chemin de l'ouraille)
- Chemin rural n° 4
- 100 mètres de rebouchage de trous sur le chemin de la cliquette

Le secrétaire de séance, Daniel RAIMBAULT

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER



Date d'affichage de la présente délibération

Le 18 septembre 2024